



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 7 décembre 2016 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 30 novembre 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Bernard Nedellec, Cindy Le Hen, Brigitte Conan, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, , Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly

Pouvoirs :

Marie-Madeleine Bergot a donné pouvoir à Danièle Kha
Eric Alagon a donné pouvoir à Michaël Quernez
Géraldine Chéreau a donné pouvoir à Cindy Le Hen
David Le Doussal a donné pouvoir à Pierrick Le Guirrinec
Stéphanie Mingant a donné pouvoir à Géraldine Guet
Christophe Couic a donné pouvoir à Patrick Tanguy
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger à partir de 20h45

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

10. CESSION DE L'ANCIENNE STATION DE POMPAGE DE KERISOLE

Exposé :

L'ancienne station de pompage d'eau dans l'Isle se trouve à Kerisole, dans l'enceinte des Papeteries De Mauduit. Elle est aujourd'hui désaffectée. Il s'agit d'une parcelle cadastrée section AD n°4 d'une superficie de 94 m² (voir plan joint).

France Domaine a estimé ce bien à 1 000 €

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- de donner son accord pour la vente de l'ancienne station de pompage et du terrain attenant au prix de 1 000 € à PDM Industries,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte qui sera établi par l'étude des notaires de Quimperlé.

Avis favorable des commissions politique de la ville, environnement/eau et lutte contre les inondations en date du 25 novembre 2016

Avis favorable de la commission finances et évaluation des politiques publiques et administration générale du 29 novembre 2016

P.J. : plan

Décision :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité



Pour expédition conforme
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.